

### *Ouverture de la pêche*

## Avec le retour du printemps, RTE et Enedis lancent leur nouvelle campagne « Électricité Prudence »

L'ouverture de la pêche le 11 mars est l'occasion de relancer la campagne de sensibilisation « Électricité Prudence », à destination des professionnels et du grand public informant sur les risques aux abords des ouvrages électriques.

Cette année, cette campagne née de la collaboration pérenne entre Enedis et RTE, fait peau neuve. Entièrement repensée, elle met en avant les mesures de prudence à respecter en toutes situations, par le biais d'illustrations déclinées pour chaque public exposé à un risque, en fonction de l'activité pratiquée.

### Une campagne pour toujours mieux informer

*« Si vous pêchez trop près d'une ligne électrique, vous pouvez provoquer un arc électrique et risquez alors une électrocution. »*

C'est le premier conseil donné par Enedis et RTE dans la brochure d'information pour informer les pêcheurs sur les risques encourus lors de la pratique de leur activité, à proximité des lignes électriques.

Cette campagne simple et moderne est une volonté réaffirmée des deux opérateurs de toujours mieux informer le public des dangers de l'électricité, dans le but d'améliorer constamment la sécurité du grand public, de leurs salariés et de leurs prestataires.

Les messages de la campagne s'adressent notamment aux publics dont les activités peuvent présenter des situations à risque : les pêcheurs, les agriculteurs, les professionnels du secteur du bâtiment et des travaux publics, les amateurs de sports aériens, les bricoleurs, etc.

### En Occitanie, RTE et Enedis multiplient les actions\* auprès des pêcheurs, pour prévenir des risques...

- > Mise en place d'une signalisation spécifique pour bien identifier les zones à risque
- > Partenariat avec la Fédération Nationale de Pêche pour mieux informer
- > Campagnes de communication

*\*Possibilité de mise à disposition d'informations spécifiques, en fonction de votre localité, sur simple demande.*

### Une association pérenne pour un partenariat durable

Les deux entreprises sont associées depuis 2010 pour cette campagne de prévention et de sensibilisation, rappelant les précautions à prendre, conseils de sécurité et réflexes essentiels à avoir aux abords des ouvrages électriques.

**Pour plus d'informations, Enedis et RTE vous donnent rendez-vous sur le site internet dédié [www.electricite-prudence.fr](http://www.electricite-prudence.fr)**